



**ALTHIS**

## Systématique

***Vipera berus* (Linnaeus, 1758)**

**Règne :** Animalia

**Embranchement :** Chordata

**Classe :** Reptilia

**Ordre :** Squamata

**Famille :** Viperidae

**Nom français :** Vipère péliade

**Synonymie :**

*Coluber verus* Linnaeus, 1758

*Pelias dorsalis* Gray, 1842

*Vipera berus berus* Linnaeus, 1758

*Vipera berus bosniensis* Boettger, 1889

*Vipera communis* Leach, 1817

*Vipera torva* Lenz, 1832

*Vipera trigonocephala* Daudin, 1803

**Espèce réglementée**

Source INPN

## Protection

Internationale : Convention de Berne  
Annexe III

Nationale : Amphibiens et reptiles  
protégés de France ( Article 4)

## Description

Espèce marquée par un dimorphisme sexuel. Taille variant de 65cm à 80cm pour les femelles 55 à 70cm pour les mâles. Coloration gris clair à gris brun pour les mâles, les femelles sont plus brun jaune à brun rouge. Le dos est marqué d'un zigzag noir chez les mâles et brun foncé chez la femelle.

## Habitat

Fréquente des milieux plus humides que la Vipère aspic : tourbières, landes, jachères, forêts claires et haies.

On peut la trouver à proximité de l'eau et même dans l'eau.

## Reproduction


La seule période d'accouplement est en avril. La durée de la gestation est variable selon les conditions climatiques. Cependant, dans une région donnée les mises bas s'effectuent toutes en même temps (entre fin août et début octobre).



**ALTHIS**

 **Aire de répartition :**

Elle est surtout concentrée dans le Nord-Ouest de la France et dans le massif central au dessus de 300 à 700m d'altitude.

 **Mœurs et comportement**

Sa nature farouche lui permet d'éviter l'homme. Possède un venin assez virulent. Lorsque la température le permet, elle est crépusculaire et nocturne. Quand elle est rencontrée, elle part tout en restant calme. Elle est plus souvent observée lorsque les températures sont basses. L'hivernage commence en octobre ou début novembre et se termine en mars.

 **Régime**

Elle capture surtout des microrongeurs, des amphibiens (grenouilles), des oiseaux et des lézards. Les proportions varient en fonction du milieu et des proies disponibles.

**Source :**

→INPN

→Les serpents de France – G.NAULLEAU, C.N.R.S